

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
ACCOMPAGNEMENT SOINS, SERVICES A LA PERSONNE
 Option «à domicile» ou Option «en structure»

Poursuite d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS Economie sociale familiale (ESF) ou BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S).

Le titulaire du baccalauréat peut se présenter aux concours d'accès à certaines formations sociales ou paramédicales :

- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

DÉMARCHE DE SOINS
ACCOMPAGNEMENT
Rigueur
ÉQUIPE PLURIPROFESSIONNELLE
MATURITÉ
Bienveillance
RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL
RESPECT DES PROCÉDURES

Pour aller plus loin

Plaquette et liste des établissements préparant au bac pro sur le site disciplinaire académique
www.sbssa.ac-versailles.fr/



Baccalauréat professionnel
Accompagnement **S**oins, **S**ervices à la **P**ersonne
 Option «à domicile» ou Option «en structure»

Nouveau



ASSP

Analyser des situations
 intervenir dans la limites de ses compétences
 accompagner pour favoriser l'autonomie



Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins, Services à la Personne

UN CURSUS EN TROIS ANS APRÈS LA 3^{ÈME}

QUELLE FORMATION ?

Enseignements généraux de niveau IV

Mathématiques, sciences physiques, français, langue vivante, histoire géographie, éducation civique, prévention santé environnement, arts appliqués, EPS.

Enseignements technologiques et professionnels organisés en trois pôles :

* Pôle 1

- techniques de soins et d'ergonomie
- biologie et microbiologie appliquées

* Pôle 2

- techniques d'animation
- sciences médico-sociales
- participation à des projets d'éducation à la santé (option B) ou organisations d'interventions à domicile réunions (option A)

* Pôle 3

- préparation et distribution des repas (option A) ou de collation (Option B)
- aide à la prise de repas
- techniques d'hygiène des locaux et équipements
- alimentation /Nutrition

Pour qui ?

Pour les élèves qui souhaitent travailler dans de domaine de l'aide aux personnes fragilisées ou dépendantes (jeunes enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).

Formation en milieu professionnel :

22 semaines sur le cycle de formation en complémentarité de la formation en centre de formation qui permettent de développer :

- ✓ les compétences caractéristiques du diplôme
- ✓ des capacités d'autonomie et de responsabilité.

En seconde les deux options sont présentées aux élèves afin qu'ils puissent les découvrir. En première et en terminale, les périodes de formations en milieu professionnel s'effectueront en structures médico-sociales ou dans le secteur de l'aide ou du maintien à domicile selon l'option choisie.

POUR ACQUÉRIR QUELLES COMPÉTENCES ?

Au cours de sa formation, l'élève sera amené à acquérir des compétences qui lui permettront d'apporter une aide aux personnes dépendantes pour les actes de la vie quotidienne :

- ✓ Réaliser des activités liées à l'hygiène et au confort de la personne ;
- ✓ Maintenir l'hygiène des locaux et de l'environnement de la personne ;
- ✓ Préparer et distribuer des repas ou des collations,
- ✓ aider à la prise du repas ;
- ✓ Observer le comportement et les habitudes de la personne ;
- ✓ Surveiller l'état de santé de la personne et alerter en cas d'anomalie ;
- ✓ Conduire des actions destinées à l'acquisition ou au maintien de l'autonomie et de la vie sociale
- ✓ Participer à un projet individualisé ;
- ✓ Participer à des actions d'éducation à la santé (en structure)
- ✓ Organiser les interventions à domicile et établir un planning de travail (à domicile)
- ✓ Gérer des documents de la vie quotidienne (à domicile)

Les activités sont regroupées en trois fonctions : Communication, organisation-gestion-qualité et réalisation.

QUELS DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ?

Une diversité d'emplois est accessible après ce baccalauréat. Ceux-ci peuvent se dénommer différemment selon les secteurs.

Option A « à domicile »	Assistant responsable de secteur Responsable de petites unités en domicile Maîtresse de maison, gouvernante Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance Accueillant familial
Option B « en structure »	Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance, Assistant en soins Accompagnant de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées, gouvernante, Responsable hébergement...